

Lausanne, le 13 décembre 2021

COMMUNIQUÉ

Le risque de devoir envisager l'arrêt de la conduite peut être dépisté quatre ans à l'avance par des tests cognitifs simples

Unisanté a étudié les propriétés de dépistage des tests neuropsychologiques menés chez les personnes de plus de 70 ans pour évaluer leur aptitude à la conduite. Deux tests simples permettent d'identifier les personnes sans problème de conduite important qui ont un risque plus élevé de rencontrer des difficultés 4 ans plus tard. Ces outils peuvent permettre aux médecins d'orienter les conducteurs·trices vers une mise à jour des notions théoriques et pratiques ou de les accompagner dans la préparation de la vie après le permis.

Chaque année en Suisse, 25 personnes en moyenne perdent la vie suite à un accident causé par un conducteur·trice de plus de 70 ans (source : Bureau de prévention des accidents). Dans 14 cas sur 25, c'est la personne conductrice elle-même qui est décédée. Depuis 2019, le contexte légal requiert que l'aptitude à la conduite des personnes de plus de 75 ans fasse l'objet d'une évaluation médicale tous les 2 ans (l'âge était auparavant de 70 ans). S'ils permettent de déceler les troubles cognitifs existants, les tests effectués lors de ces évaluations sont-ils en mesure de prédire les raisons de santé qui vont entraîner l'arrêt de la conduite ? Le sujet a jusqu'à présent été peu exploré, alors qu'il est déterminant pour sensibiliser les conducteurs·trices et les préparer à la vie après le permis.

Une étude d'Unisanté a évalué durant 4 ans les propriétés de dépistage des tests neuropsychologiques menés lors de l'évaluation des conducteurs âgés plus de 70 ans. 442 personnes se sont portées volontaires auprès d'Unisanté et du CHUV pour effectuer une conduite sur route de 45 minutes avec le TCS (Club Automobile Suisse), puis pour répondre à des questions personnelles et sur leurs habitudes de conduite. Un suivi de 4 ans était effectué avec leur autorisation dans le registre national des permis de conduire. L'étude publiée dans PLOS One révèle que certains tests cognitifs sont plus efficaces que d'autres pour prédire les troubles cognitifs susceptible de mener à terme à la cessation de conduite. Deux tests permettent en particulier d'identifier les personnes a priori sans problème de conduite important (moyenne d'âge de 76 ans) qui ont un risque plus élevé de connaître des difficultés 4 ans plus tard les menant à devoir envisager la cessation de conduite automobile, soit volontairement soit de manière imposée. Il s'agit du test de la montre qui consiste à dessiner une horloge et indiquer 11h10, et du test des tracés dans lequel la personne relie graphiquement des chiffres et des lettres dans un ordre déterminé avec mesure du temps. Ces tests simples seraient à utiliser en priorité lors de l'évaluation de l'aptitude à la conduite, même si une combinaison de tests aurait aussi une valeur prédictive intéressante.

Se préparer à la vie après le permis

L'avantage de ces tests est double. Une fois sensibilisés à la problématique, le médecin traitant et le·la conducteur·trice peuvent s'orienter vers la mise à jour des compétences avec un·e moniteur·trice, si cela est utile. Il suffit en effet parfois de revoir les notions théoriques et pratiques de circulation, afin d'améliorer les compétences de conduite. L'identification du risque peut également permettre au médecin d'accompagner le·la conducteur·trice dans la préparation de sa vie après le permis, en considérant notamment de nouveaux moyens de transport, ce qui est susceptible d'éviter les écueils psychologiques d'une cessation brutale de la conduite.

Etude : [article PLOS One](#)

Contacts :

- Dr Ioannis Kokkinakis, Chef de Clinique, Unisanté, ioannis.kokkinakis@unisante.ch, 079 556 18 80
- Emilie Jendly, Chargée des relations médias, Unisanté, communication@unisante.ch, 079 556 98 41